



BATISSEURS ET PERSONNALITES  
CAHIER DE CANDIDATURE



# TABLE DES MATIÈRES

## Contenu

INTRODUCTION _____	1
CRITÈRES D'ÉVALUATION _____	3
FORMULAIRE _____	4
BORDEREAU DU PROPOSEUR _____	10
INFORMATIONS GÉNÉRALES ET COORDONNÉES _____	11

## INTRODUCTION

La Ville de Charlemagne n'entre pas dans la catégorie des villes au climat urbain et anonyme. Au fil du temps, bon nombre de Charlemagnois auront laissé leur trace dans la tête ou le cœur de leurs concitoyens.

Ces gens d'exception ont certainement contribué à rendre à Charlemagne son unicité. Ainsi, afin de rendre hommage à sa juste valeur à l'héritage que ces derniers nous ont laissé, le «Mur des bâtisseurs et personnalités» a été érigé.

Situé au cœur du village au 25 rue St-Paul et adjacent au Parc du Centenaire, il vise à reconnaître et rendre hommage aux Charlemagnoises et Charlemagnois qui ont marqué l'histoire par leurs lègues à la communauté d'ici et qui auront fait rayonner notre municipalité à l'intérieur ou au-delà de ses limites territoriales.

## LA DÉMARCHE

Afin de procéder à la nomination de ces gens à l'apport exceptionnel, la Ville de Charlemagne a mis sur pied une procédure qui a comme objectif d'établir des paramètres claires qui permettront une sélection basée sur des critères communs, neutres et impartiaux.

Le dévoilement des candidatures retenues à titre de « Bâtisseurs » ou « Personnalités » se tiendra une fois par année dans le cadre d'un événement municipal soit :

- **Fête nationale des Québécois**  
**24 juin**

Le dépôt des candidatures doit être effectué avant le **1er février** de chaque année. Les candidatures transmises dans les délais seront traitées en vue du dévoilement du mois de juin de la même année.

Afin de permettre au comité responsable de procéder à la sélection des candidatures et de réaliser les différents suivis d'importances inhérents à la nomination et au dévoilement, aucune candidature ne sera acceptée après cette date. Les candidatures déposées après le 1er février de l'année en cours seront automatiquement reportées à la mise en candidature de l'année suivante.

# CAHIER DE CANDIDATURE

## LA MISE EN CANDIDATURE

Chacune des candidatures doit obligatoirement être déposée par l'entremise du présent document qui pour être considéré, doit être dûment complété, Toute personne, qui réside ou non sur le territoire de Charlemagne, est autorisé à déposer une candidature.

Les différentes candidatures seront reçues sous deux catégories possibles :

- Bâisseurs,
- Personnalités.

Afin de permettre la classification d'une candidature dans la bonne catégorie, voici la définition de chacune d'elle.

### **Bâisseurs**

- Personne qui par ses actions fait un legs physique et/ou moral à la communauté.
- Personne qui édifie quelque chose de grand.

### **Personnalités**

- Personne physique connue et reconnue dans sa communauté ainsi qu'à l'extérieur de celle-ci,
- Personne en vue, remarquable par son activité.

## MODALITÉS

- Un seul cahier de candidature est requis par candidat.
- Les candidatures peuvent inclure des photos, chroniques, certificat, lettre d'appui ou autres documents jugés pertinents.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

### CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les candidatures seront évaluées sous 4 critères

1. **Implication dans la communauté (Section A)**
  - Description des principales actions, activités ou projets que le candidat a réalisés.
2. **Faits saillants de la vie / carrière du candidat (Section B)**
  - Description et mise en valeur des faits et informations pertinentes.
3. **Impacts des actions dans la communauté (Section C)**
  - Description des actions qui constituent en un lègue et qui ont fait rayonner la communauté.
4. **Rayonnement des actions dans la communauté (Section D)**
  - Description des actions qui démontrent le rayonnement engendré par le candidat.
5. **Autres informations particulières (Section E)**
  - Informations complémentaires avec valeur ajoutée à la candidature ou annexes (photos, articles de journaux, lettre d'appui, témoignages).

# CAHIER DE CANDIDATURE

## FORMULAIRE

Renseignements sur le candidat

<input type="radio"/> Madame	<input type="radio"/> Monsieur
Nom du candidat	
Lieu de naissance	
Nom du père	
Nom de la mère	
<input type="radio"/> Catégorie Bâtitseur	<input type="radio"/> Catégorie Pesonnalité
Famille (frères, sœurs, etc.)	
Éducation	
Emploi	
Période de l'action	
Consentement du candidat (signature, nom en lettres moulées, date)	









# CAHIER DE CANDIDATURE

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La mise en candidature est déposée pour une personne décédée ?

- Oui
- Non

Si oui, existe-t-il des descendants vivants du candidats

- Oui
- Non

Etes-vous en mesure de nous indiquer le lieu de résidence des personnes (pays, région ou ville)?

- Oui  
➤
- Non

Etes-vous en lien avec ces personnes ?

- Oui
- Non

En cas de besoin, pourriez-vous nous mettre en contact avec ces personnes ?

- Oui
- Non

# CAHIER DE CANDIDATURE

## BORDEREAU DU PROPOSEUR

### RENSEIGNEMENTS SUR LE PROPOSEUR

<input type="radio"/> Madame	<input type="radio"/> Monsieur
Nom	
Adresse	
Téléphone maison	
Cellulaire	
Courriel	
Lien avec le candidat : <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> Familial</li><li><input type="radio"/> Amical</li><li><input type="radio"/> Aucun</li><li><input type="radio"/> Autres (précisez svp.)</li></ul> 	
Signature du proposeur	
Signature du candidat / membre de la famille	

## INFORMATIONS GÉNÉRALES ET COORDONNÉES

### PERSONNE RESSOURCE

Valérie Benoit

Directrice des loisirs et communications - Ville de Charlemagne

450-581-2541 poste 27

[loisirs@ville.charlemagne.qc.ca](mailto:loisirs@ville.charlemagne.qc.ca)

### COORDONNÉES

84, rue du Sacré-Cœur

Charlemagne, Québec, J7M 1J7

**Tél** 450-581-2541

**Télécopie** 450-581-0597

[www.ville.charlemagne.qc.ca](http://www.ville.charlemagne.qc.ca)

<https://www.facebook.com/villeducharlemagne/>

